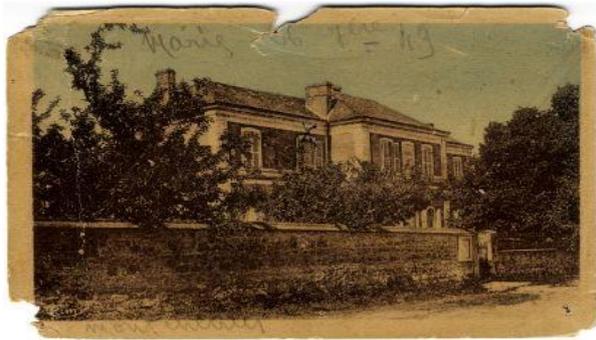


Les écoles du Bourg



La mairie et les écoles du Bourg en 1949

De Charlemagne « inventant » l'école en 789 à Jules FERRY donnant à tous la chance d'y accéder en promulguant, en 1881 et 1882, des lois rendant l'école gratuite et obligatoire en France, que de temps écoulé !

Pendant longtemps, l'éducation fût confiée aux prêtres, rares hommes instruits. En 1828 est créé le premier ministère dédié à l'« **instruction publique** ». Dès lors, le lent mouvement de démocratisation de l'instruction s'accélère. À partir de 1833, toutes les communes de plus de 500 habitants doivent posséder une école de garçons. En 1850, elles y sont « incitées » pour les filles ; mais la scolarisation se fait lentement et souvent dans nos campagnes au rythme des saisons. L'été les besoins en main d'œuvre accaparent les enfants qui doivent aider aux travaux des champs et désertent l'école.

A Montchevrier, les élèves, étant peu nombreux, la classe avait lieu dans une salle louée dans le bourg et les instituteurs percevaient une indemnité de logement. L'école, fréquentée par les garçons uniquement, était payante, à la charge des parents, puis prise en charge par la municipalité pour les plus nécessiteux. Seuls des « travaux d'aiguille » étaient dispensés aux filles. Toutefois une école libre pour filles a été ouverte en 1868 au CHEZALBONNEAU par Melle Guillebaud.

Le nombre croissant d'élèves et la loi obligèrent les municipalités à construire des maisons d'école.

La maison d'école devait comprendre un logement pour les maîtres et des salles organisées et outillées pour recevoir les élèves aux heures de leçons. Le jardin, la cour de récréation, les préaux, etc., donnaient au mot *maison* toute sa signification et toute sa valeur.

Le **9 novembre 1873**, un projet de construction d'une maison d'écoles au Bourg est à l'étude. L'emplacement choisi est le terrain actuel, prévu initialement pour un nouveau cimetière (celui près de l'église est devenu trop petit et les voisins se plaignent d'insalubrité) c'est pourquoi il est décidé d'acheter un terrain 100 m plus loin pour le futur cimetière.

Le **8 novembre 1874**, accord définitif de construction d'une maison d'école.

Le **4 avril 1875**, ajournement de la construction jugée trop chère.

Le **6 mai 1875**, il est urgent de construire; lancement d'un emprunt de 12 000F.

Les travaux de construction se sont déroulés en **1876 et 1877**.

On retrouve trace de débats sur la construction le 1^{er} mai 1881 avec des plaintes sur les défauts de construction, mauvais matériaux, humidité...

Le litige va durer plusieurs années puisque le 6 mai 1885, les travaux de réfection sont encore non exécutés.

Le **12 août et le 16 septembre 1888**, avec 115 garçons et 80 filles, la création d'une nouvelle classe enfantine est entérinée.

Le **11 août 1912** la classe enfantine jugée trop petite est agrandie.

En **juin 2001**, fermeture de l'école, les élèves rejoignent les écoles d'Aigurande.

Le bâtiment abrite aujourd'hui les services municipaux.



La mairie actuellement

Sources: délibérations du conseil municipal, Jean-Christophe Nouhant, Josette Péricat.